

Postes adaptés (PACD, PALD)  
Pour le 3 décembre  
Circulaire IA dans les écoles.  
Stage préparation CAPA-SH  
Retrait dossiers le 8/12  
Stage préparation diplôme  
psychologue scolaire  
Retrait dossiers le 24 novembre

PERMUTATIONS  
Le BO du 04/11/2010 est  
paru  
Saisie des vœux du 18/11  
au 07/12/2010  
Stage de préparation au  
DDEAS  
Demande de dossier à l'IA  
avant le 26/11  
Réunion d'info le 8/12 à l'IA

Mise en oeuvre du Droit  
Individuel à la Formation  
Retour dossiers pour le 18/12

Débat sur les violations des  
libertés fondamentales  
Mercredi 24/11 à 19 h 15  
à la Bourse du Travail  
Intervention de magistrats et  
d'avocats du Rhône.

Réunion d'Infos Syndicales  
PES (professeurs des écoles  
stagiaires)  
Mardi 7 décembre 18h  
Ecole du Tonkin  
(Villeurbanne)  
et mercredi 8/12 à 9h  
à la Bourse du Travail  
N'hésitez pas à en informer  
nos nouveaux collègues !

# snuipp rhône

## informations

n° 10 - 12/11/2010  
prix : 0,15 €

## édito

**Pour les retraites,  
l'emploi et les salaires**

**Grève**  
**Mardi 23 novembre**

**Manifestation**  
à l'appel de la CGT - FSU - CFDT Solidaires - UNSA  
**11h30**  
départ Saxe Gambetta pour aller à  
Cordeliers (devant la Bourse)

**EVS : personne ne doit se trouver sans  
solution**

**Mercredi 24 novembre**  
**Rassemblement à 14 h devant l'IA**

Déclaration commune des organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

*Le mouvement social est légitime et conforté*

Après plusieurs semaines de mobilisation et malgré les moyens déployés par le gouvernement pour tenter d'accréditer l'idée que "la page retraite" est tournée, ce sont 1,2 million de salariés qui ont manifesté le 6 novembre dans 243 villes contre cette réforme des retraites injuste et inefficace. Si chacun a conscience que la loi sur les retraites est susceptible d'être promulguée dans les prochains jours, l'heure n'est pas à la résignation. Les organisations syndicales continueront d'agir pour la réduction des inégalités, une véritable reconnaissance de la pénibilité et d'autres alternatives pour le financement du système de retraites par répartition. Elles réaffirment leur attachement au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans et de l'âge du taux plein à 65 ans.

Elles constatent que la situation économique et sociale reste très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent toujours durement les conséquences d'une crise qui dure.

Les organisations syndicales considèrent que la mobilisation d'un niveau exceptionnel depuis plusieurs mois a mis en lumière l'insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses. Elles décident d'approfondir leurs analyses et propositions sur ces questions afin d'interpeller le gouvernement et le patronat. Les organisations syndicales décident de poursuivre la mobilisation dans l'unité en faisant du 23 novembre une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation par des actions multiformes. (...) Des initiatives dans les territoires et les entreprises sont déjà prévues. Les organisations syndicales veilleront à assurer leurs réussites. Les organisations syndicales s'engagent dès à présent à participer activement à la journée d'action Européenne du 15 décembre pour s'opposer aux plans d'austérité qui se multiplient en Europe.





## Groupe de travail du CTP

fin de la comptabilisation des 2 ans en ordinaire dès 2011 et une échelle de priorités pour le remplacement !

L'IA réunit un groupe de travail du CTP à la veille des vacances. Rentrée 2011 règles de carte scolaire :

Paroles de l' IA	Ce qu'il faut comprendre	Ce qu'en pense le Snuipp
« Au jour d'aujourd'hui, je ne touche à rien, sauf le retour au droit commun pour les 2 ans en ordinaire »	<b>Les 2 ans ne seront plus comptabilisés en ordinaire.</b>  C'est le seul changement annoncé... pour le moment.	Les élus ont répliqué que le seul droit commun est celui pour les parents qui le souhaitent de pouvoir scolariser leur enfant. Les règles de cette année étaient déjà insuffisantes. Elles ont tout de même permis d'empêcher des fermetures de rentrée notamment dans certaines écoles. Ce droit public sera réduit à néant.
« Le Rhône possède un flux migratoire en conséquence ; Notre département ne devrait pas être touché par les 9 000 suppressions du 1er degré. »	Elle sait pertinemment que le Rhône va être touché ; Elle ne fait que reporter au CTPD de mars ses décisions.	Mis à part mettre des cierges, on ne voit pas comment un des plus gros départements de France (9 000 enseignants) ne serait pas touché par le choix politique gouvernemental de suppressions de 9 000 postes dans le 1er degré.
«Je ne touche pas à l'éducation prioritaire»		Encore heureux !
« On se reposera les questions au moment où on saura plus »		<b>L'IA fait une communication stratégique.</b>  <b>Ne nous laissons pas bernier !</b>

## Concernant 2010/2011

### - Une échelle de priorités pour les remplacements

Tout en refusant de nous la communiquer dans les détails, en bas de l'échelle les enseignants devant élèves mais sans charge de classe, les maternelles !...

Pour le Snuipp, une telle « échelle » ne devrait pas exister : tous les remplacements doivent être effectués. Tous les postes sont autant au service des élèves et leur existence ( d'ailleurs en nombre largement insuffisant) suffit à démontrer les besoins des écoles. Il faut mettre les moyens nécessaires. Nous n'admettons pas que l'IA parle d'accueil. Nous, nous parlons de scolarisation et d'apprentissages.

### ZSA : Zone sectorielle d'Ajustement.

L'IA a répondu aux questions portées par le Snuipp. Ce sont la centaine d'enseignants en attente d'affectation et rattachés à une école. A notre demande, un courrier devrait leur parvenir pour spécifier leur école de rattachement. Ils peuvent effectuer des remplacements et toucheront les ISSR dans ce cas-là.

### ARIA : Encore une nouvelle application !

Il s'agit de l'Aide à Remplacement à l'Inspection Académique. Il s'agit d'un logiciel permettant l'intégration de tous les personnels remplaçants. Selon l'IA, les M2 ne rentreront pas dans ce dispositif et la gestion reposera sur les secrétaires de circonscriptions (non sur les directeurs). A surveiller, d'autant plus que cela débutera dès la mi-décembre....

## Handicap : pas d'élèves sans solution

57 écoles ont répondu à l'enquête du SNUipp sur les problèmes d'accompagnement des élèves handicapés. Les remontées chiffrées des écoles permettent au SNUipp d'agir concrètement et laissent apparaître que 75 élèves ayant une notification n'ont toujours pas d'EVS trois mois après la rentrée ! Depuis le début de l'année, nous n'avons pas arrêté d'alerter l'Inspectrice d'Académie sur la situation catastrophique. Sa réponse a toujours été la même : "les recrutements vont avoir lieu dans quelques jours". Après la décision du Préfet de bloquer tous les recrutements pendant les vacances de Toussaint, l'Inspectrice d'académie vient d'annoncer, via une circulaire qu'elle autorise 180 recrutements. Une fois de plus : "les recrutements vont avoir lieu dans quelques jours". Mais après comparaison avec les données recueillies par le SNUipp, il apparaît que certaines écoles ne sont pas sur la liste de l'IA. Si on ajoute les retards de notification dus à l'engorgement de la MDPH, les élèves qui ont un accompagnement inférieur à leur notification, la mise en place précipitée et surtout ratée d'un employeur unique, le lycée Ampère, la coupe est pleine.

Le SNUipp propose à toutes les autres organisations syndicales, aux associations de parents de se joindre à nos actions pour garantir à tous les élèves l'aide et l'accompagnement auxquels ils ont droit : conférence de presse, rassemblement devant l'IA le mercredi 24 novembre à 14h. Nous vous proposons d'ores et déjà de signer et de faire signer la pétition nationale <http://69.snuipp.fr/spip.php?article841>

2

**Actualités,  
mouvement, carte  
scolaire, promotions,  
... toutes les infos sur**

internet



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA  
Camille BASTIEN  
Anne BOTTEON  
Claude BRUSAPORCO  
Christian DOMAS  
Marie-Jeanne GARNIER  
Benjamin GRANDENER  
Fabien GRENOUILLET  
Pascale JOURDAN  
Caroline KOMORN  
Patrick LABALME  
Octavie LASNE  
Yannick LE DU  
Fabienne LOREAU  
Delphine MORAND-DUMARSKI  
Françoise MOULINIER  
Evelyne PERRIN  
Laurent SERVONNET

### SNUipp Rhône

### Informations

Bulletin hebdomadaire  
d'information  
du SNUipp Rhône  
BP 4583 69244 LYON  
cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

[snu69@snuipp.fr](mailto:snu69@snuipp.fr)

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires